


Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union



Rhin Supérieur | Oberrhein



Rapport final des consultations des stakeholders et citoyens post-2027

12 novembre 2024

Préambule :

Résolution des membres du Comité de suivi du Programme Interreg Rhin supérieur relatives à la prochaine période de programmation 2028-2034

La préparation de la prochaine période de programmation 2028-2034 est amenée à s'intensifier dans les prochains mois. Dans ce contexte, les partenaires du programme Interreg Rhin supérieur ont réaffirmé, lors de la réunion du Comité de suivi du 12 novembre 2024, leur soutien aux principes suivants :

- Les partenaires du programme réaffirment leur soutien au volet de coopération territoriale européenne de la politique de cohésion et souhaitent s'engager en faveur d'un programme Interreg VII pour la région du Rhin supérieur.
- Les partenaires du programme donnent mandat au Secrétariat conjoint et à l'Autorité de gestion du programme Interreg Rhin supérieur pour piloter la préparation de la période 2028-2034 (participation à des réunions, remontée d'éléments auprès de différents interlocuteurs...), en lui demandant de régulièrement rendre compte des avancées auprès des instances du programme.

Résumé des consultations

Le programme Interreg Rhin Supérieur a lancé deux consultations entre juin et août 2024 pour contribuer à la préparation de la période de programmation 2028-2034. Les résultats sont les suivants : 347 réponses pour la consultation citoyenne et 55 pour celle des acteurs du territoire. Parallèlement, une mise à jour des indicateurs de résultat du programme 2014-2020 a été réalisée, incluant une enquête téléphonique auprès des habitants du Rhin supérieur sur la coopération transfrontalière. Les réponses de cette enquête téléphonique ont été également intégrées à la consultation.

Globalement, les consultations ont montré que la coopération transfrontalière est perçue de manière très positive et contribue à améliorer la vie des citoyens dans le Rhin supérieur. Malgré des coopérations bien établies, de nombreux défis existent encore dans le Rhin supérieur et il apparaît ainsi indispensable de continuer à renforcer l'intégration transfrontalière. Alors même que le programme Interreg est considéré comme un outil essentiel pour le développement de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, une optimisation continue de ses règles de financement est considérée comme souhaitable.

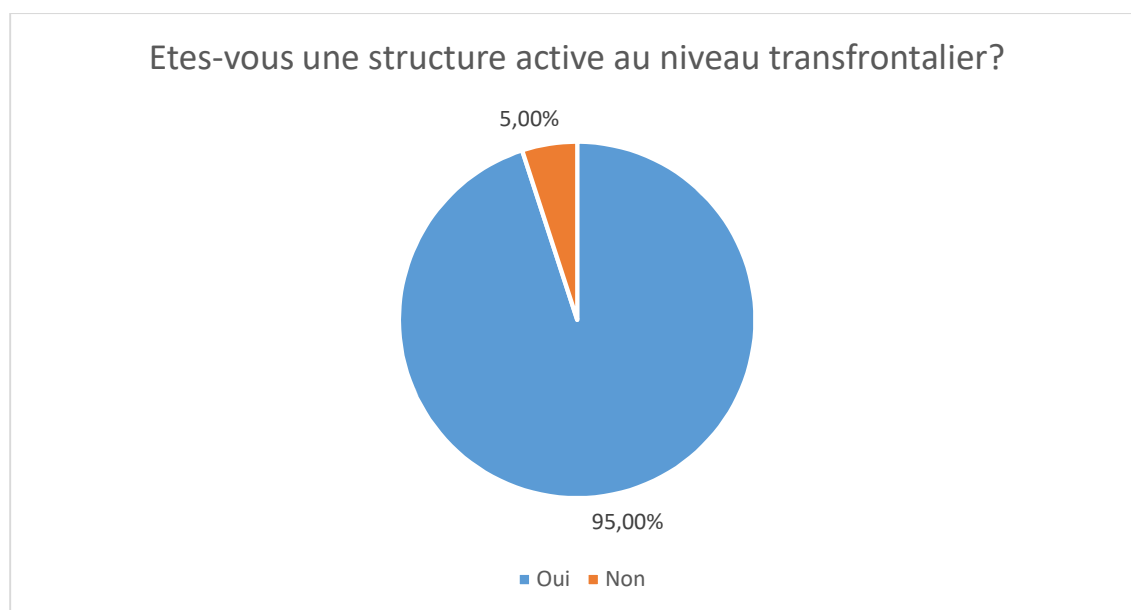
Dans le cadre de la campagne de consultation post 2027 pour la préparation de la période de programmation 2028-2034, le programme Interreg Rhin Supérieur a ouvert deux consultations entre le 18 juin et le 30 août 2024. Les consultations ont été communiquées à de nombreuses reprises (communication sur les réseaux sociaux) et ont été relayées par les partenaires de programme. La consultation citoyenne a reçu plus de 347 réponses, tandis que la consultation des acteurs du territoire du Rhin supérieur a recueilli 55 réponses. En comparaison avec les autres consultations menées par le passé, le nombre de réponses recueillies est satisfaisant. Cela vaut particulièrement pour la consultation citoyenne et ses 347 réponses recueillies.

En parallèle de la consultation citoyenne sur la coopération transfrontalière, une mise à jour des valeurs cibles pour les indicateurs de résultat du programme 2014-2020 a eu lieu durant l'été 2024. Une enquête téléphonique a été réalisée auprès d'habitants du Rhin supérieur pour connaître leurs avis sur l'état de la coopération dans le territoire transfrontalier. Certaines questions posées dans le cadre de l'enquête téléphonique étant proche de celles posées pour la consultation citoyenne, il a été décidé de prendre en compte les réponses de cette enquête afin de consolider certains aspects de la consultation citoyenne.

Consultation des stakeholders

Principaux stakeholders consultés¹

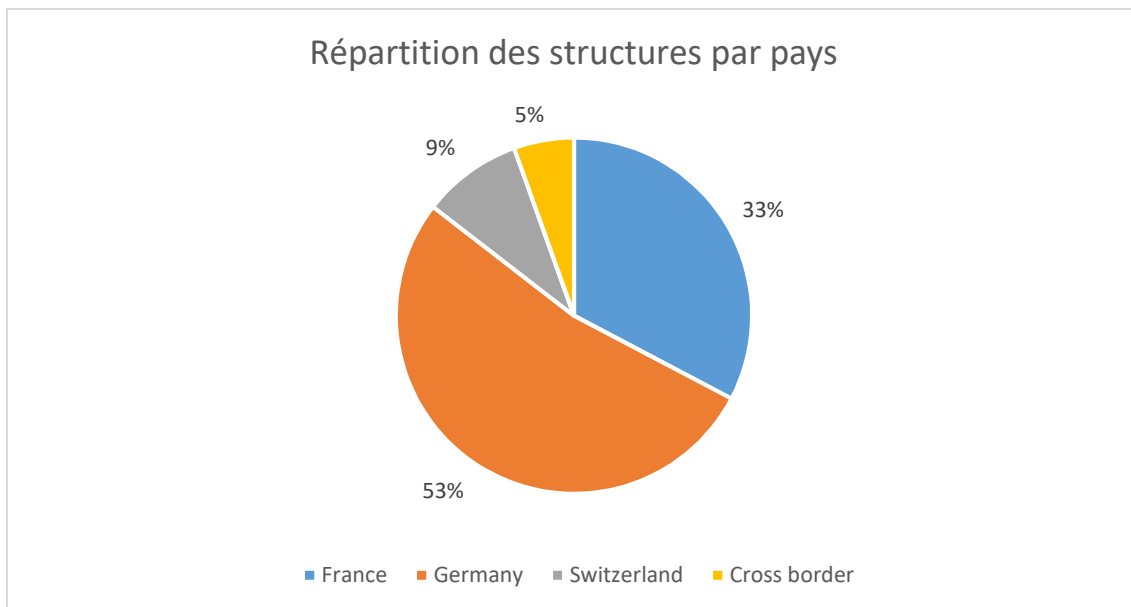
Implication des stakeholders dans la coopération transfrontalière : part des structures répondantes actives au niveau transfrontalier



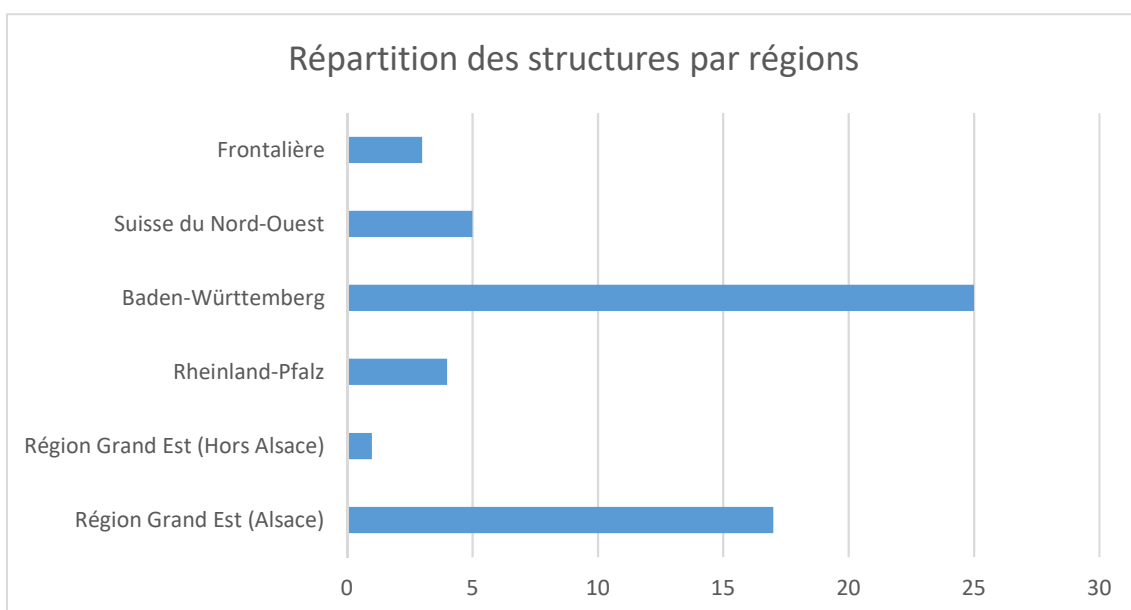
¹ La liste des structures représentées par les stakeholders à travers la consultation se trouve en annexe.

Les structures répondantes sont majoritairement actives au niveau transfrontalier : près de 95% des réponses sont affirmatives.

Répartition des structures répondantes par pays et par régions



La majorité des structures répondantes sont françaises et allemandes : en effet, 53 % des réponses proviennent de structures situées en Allemagne et 33% de structures situées en France. Les autres structures répondantes proviennent de Suisse (9%) ou sont des structures transfrontalières (5%) situées dans le Rhin supérieur.



Le questionnaire demandait des informations quant à la provenance géographique des structures répondantes. Pour le côté français, la quasi-totalité des répondants provenait

de la zone de programme (18 réponses « Région Grand Est (Alsace) » et 1 réponse « Région Grand Est (Hors Alsace) »).

Pour le côté allemand, le zonage géographique et le lien avec la zone de programmation sont plus incertains dans la mesure où le rattachement géographique se faisait sur un des deux Länder participant au programme, sans qu'il ne soit précisé si le bénéficiaire était situé dans ou en dehors de la zone de programmation au sein de ces Länder. Il est à noter que la plupart des répondants allemands proviennent du Land du Bade-Wurtemberg (18 répondants contre 4 répondants en provenance de Rhénanie-Palatinat).

Les autres répondants proviennent de la zone du programme (répondants suisses ou structures transfrontalières situés dans le Rhin supérieur).

Méthode de consultation

Outil de questionnaire

La méthode utilisée pour l'enquête est un outil d'enquête en ligne de Microsoft. Avec onze questions, le temps de remplissage était de 20 minutes. De plus, d'un point de vue technique, cet outil d'enquête a permis de compiler les réponses directement dans un tableau Excel.

Communication

La communication sur la consultation des stakeholders s'est uniquement faite par mail, à l'attention des partenaires du programme et des acteurs transfrontaliers, ainsi que de leurs réseaux.

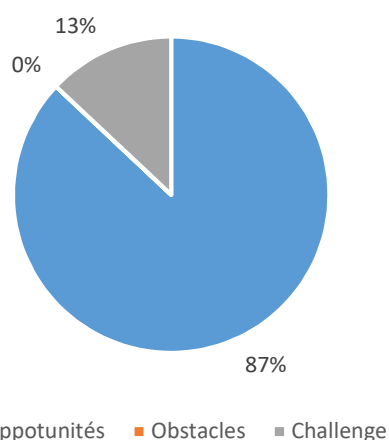
Chronologie

L'enquête a été mise en ligne du 24 juin au 31 août 2024. Il a été décidé de prolonger la mise en ligne de la consultation, ce qui a permis de recenser 55 réponses.

Résumé des résultats obtenus pour les questions clés

Questions 4 et 5 : Vivre près d'une frontière selon votre expérience, c'est une opportunité, un challenge ou un obstacle ? Pourquoi ? Donnez un ou plusieurs exemples concrets issus de votre expérience.

Vivre près d'une frontière : opportunité, challenge ou obstacle?



Près de 87% des répondants considèrent la présence d'une frontière au sein du Rhin supérieur comme une opportunité et seulement 13% comme un challenge. En comparaison avec les chiffres de la consultation citoyenne, le résultat pour la réponse « opportunité » est un peu plus bas (90% pour les citoyens, 87% pour les stakeholders).

A l'inverse, aucun répondant n'a mentionné la présence de la frontière comme un obstacle et cela alors même que dans les questions suivantes, plus aspects sont pointés comme bloquant et faisant obstacle à une meilleure intégration de la région transfrontalière.

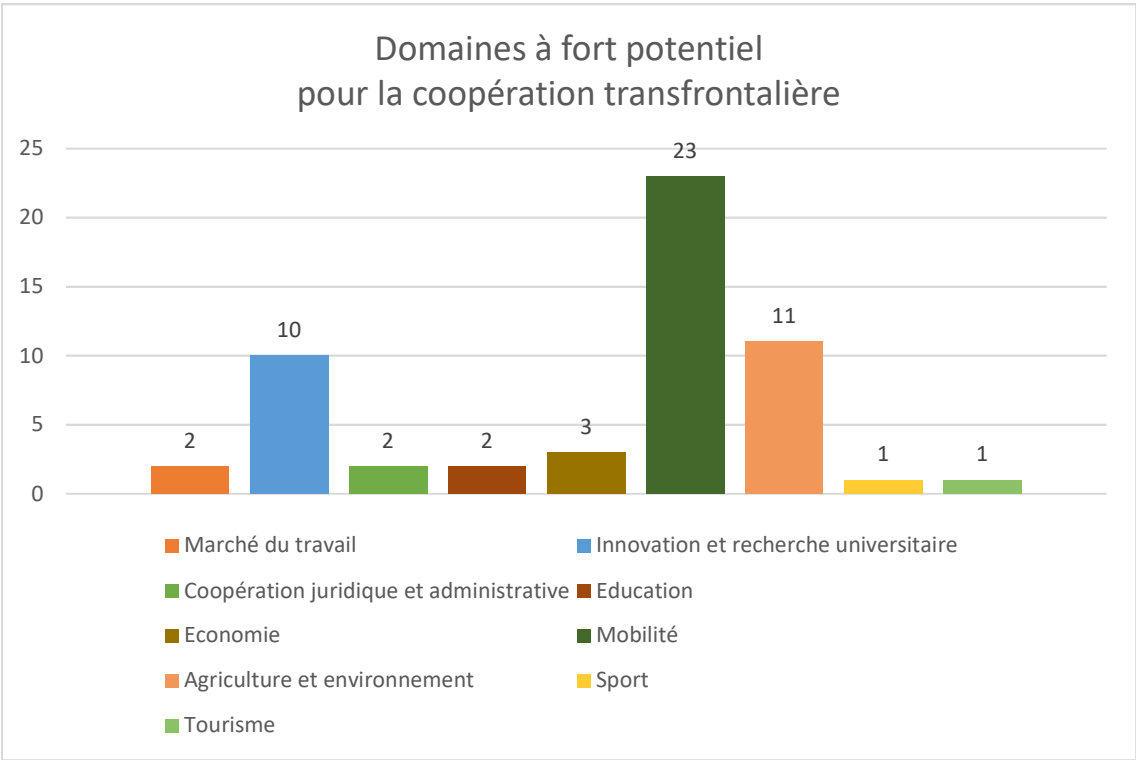
Plusieurs exemples ont été donnés pour illustrer cette perception : la vie au sein d'une région transfrontalière se caractérise par sa diversité, ses complémentarités grâce au rapprochement des différents côtés de la frontière ainsi qu'aux synergies qui en résultent. L'ouverture sur les territoires de l'autre côté de la frontière est synonyme de plus d'offres et d'opportunités (éducatives, culturelles, sportives...), mais aussi d'une ouverture d'esprit et d'un enrichissement. La vie dans le Rhin supérieur est également souvent vue comme un exemple concret de l'idée européenne.

Les répondants considérant la présence de la frontière comme un challenge mentionnent quant à eux le fait de faire cohabiter des systèmes nationaux très différents, ce qui peut constituer une difficulté.

Question 6 : Quel est le domaine qui a le plus de potentiel de coopération transfrontalière sur votre territoire ?²

² Pour cette question, un travail de reclassement des réponses indiquées pour la catégorie comme « autre » a été effectué.

La mobilité est le domaine ayant le plus de potentiel pour la coopération transfrontalière d'après les répondants. En effet, 23 répondants ont soutenu que ce domaine était le plus prometteur, suivi du domaine de l'agriculture et de l'environnement (11 répondants), puis de l'innovation et de la recherche universitaire (10 répondants).



Question 7 : Qu'est-ce qui fonctionne bien actuellement dans votre coopération et qui devrait être préservé ou renforcé ?

Cette question a reçu au total 55 contributions. Seul un répondant n'a pas fait remonter d'élément pour cette question.

Un tour d'horizon des contributions pour cette question montre que trois sujets principaux se dégagent :

Domaines thématiques : plusieurs domaines thématiques pour lesquels la coopération transfrontalière fonctionne bien et devrait être préservée ont été cités par les répondants. Les domaines thématiques qui reviennent fréquemment sont : culture, coopération administrative, coopération entre les citoyens, recherche, santé, mobilité, environnement. D'autres domaines ont été évoqués, mais dans une proportion moindre : énergie, économie, jeunesse, sport.

Actions : deux grands types d'action ont été mis en avant dans les contributions. La communication et le partage d'information, de bonnes pratiques et de savoir semblent plutôt bien fonctionner dans le Rhin supérieur. Cet aspect a en effet été pointé à de nombreuses reprises dans les retours faits. D'autres contributions ont quant à elles fait part de la nécessité de ne pas rester seulement dans l'échange, mais aussi de réfléchir et mettre en œuvre des projets concrets. Sont cités notamment ici les rencontres sportives et culturelles ainsi que d'autres initiatives telles que par exemple la mise en place de professorat transfrontalier dans le domaine de la recherche.

Méthodes : quelques aspects méthodologiques ont également été remontés. L'échange dans les cercles et réseaux de coopération existants (Conférence du Rhin supérieur notamment) ainsi que l'implication des acteurs du territoire transfrontalier dans l'identification des problèmes semblent appréciés et utiles. Le programme Interreg est mentionné comme étant un instrument financier, au côté d'autres dispositifs existants, qui se caractérise tout de même par sa complexité.

Question 8 : Qu'est-ce qui ne fonctionne pas dans votre coopération et qui devrait être amélioré ?

Cette question a reçu au total 55 contributions. Seul un répondant n'a pas fait remonter d'élément pour cette question.

Les contributions font, là-aussi, apparaître trois principaux sujets :

Domaines thématiques : plusieurs domaines thématiques ont été cités dans les réponses fournies pour cette question : mobilité, manque d'infrastructures communes (digitales, sociales...), santé, culture, sport, développement durable et économie circulaire. Il est à noter que certains de ces domaines thématiques avaient déjà été cités précédemment. Ainsi, il semble que même si la coopération transfrontalière fonctionne bien dans certains domaines, un potentiel d'amélioration continue continue cependant à exister.

Difficultés liées à la coopération transfrontalières : plusieurs aspects inhérents à la coopération transfrontalière ont été pointés du doigt. Il reste de nombreux obstacles

(juridiques, administratifs, linguistiques, financiers) freinant la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur. En matière juridique, les différences entre les normes juridiques ainsi que la méconnaissance des systèmes juridiques voisins ont été citées à plusieurs reprises. La difficulté à trouver des financements pour mener à bien des projets ainsi qu'à mobiliser des ressources humaines (en raison d'un manque de moyen ou d'intérêt) a fréquemment été relevée. Par ailleurs, la nécessité de renforcer encore plus les échanges et de pérenniser l'existant a également été mentionnée. Enfin, plus à la marge, la coopération est parfois difficile en raison de phénomènes de concurrence sur les territoires nationaux sur certaines questions (emploi, santé...).

Fonctionnement du programme Interreg : plusieurs aspects en lien avec le programme Interreg ont été cités pour répondre à cette question. La lourdeur des procédures, la charge administrative et la complexité du financement Interreg ont été très fréquemment soulignés, et cela malgré la simplification existante qui est actuellement considérée comme insuffisante. La nécessité de pouvoir pré-financer les dépenses est également perçue comme un frein pour la mise en œuvre de projet de coopération. Enfin, le financement de petits projets devrait être facilité.

Question 9 : Quelle sont les activités que vous voulez entreprendre dans le cadre du programme Interreg mais que vous ne pouvez pas actuellement ?

Cette question a fait l'objet de moins de contributions que les précédentes questions (9 champs de réponses vides et 4 réponses non-exploitable).

Globalement, les éléments ressortant des retours se recoupent avec les questions précédentes.

Plusieurs domaines thématiques dans lesquels il semble compliquer d'entreprendre des projets ont à nouveau été mis en avant : mobilité, formation, entreprises, santé...

Plusieurs réponses soulignent par ailleurs plutôt la nécessité de renforcer encore plus certains domaines thématiques actuellement cofinancés (par exemple la recherche) et de faciliter le financement de petits projets.

La question du manque de temps et de ressources ainsi que l'absence de flexibilité dans le fonctionnement du programme ont été pointés comme des difficultés dans la réalisation de projets Interreg.

Il est cependant à noter que plusieurs contributions saluent le fait que le programme est très large et permet, de ce fait, de financer une large palette de projets.

Question 10 : Selon vous, qu'est-ce qu'il devrait être mis en place pour faciliter le travail avec vos partenaires d'autres pays ?

Cette question a reçu au total 54 contributions. Seuls deux répondants n'ont pas fait remonter d'éléments pour cette question. Les réponses fournies se recourent avec les éléments évoqués pour les questions précédentes.

Il convient de travailler sur les freins à la coopération transfrontalière. La problématique linguistique et le fait de mieux maîtriser la langue du voisin sont à nouveau fréquemment cités. De même, le renforcement des échanges à l'échelle transfrontalière (rencontres, identification d'interlocuteurs...) et une meilleure compréhension des systèmes juridiques et administratifs de part et d'autre de la frontière sont à nouveau mentionnés. Sur le plan financier, la mise à disposition de ressources (financières et humaines) plus conséquentes semble une des pistes de facilitation du travail avec les partenaires transfrontaliers. La nécessité de disposer de mécanismes d'expérimentation faciles à mettre en œuvre a également été pointée.

Plusieurs aspects, vraisemblablement en lien avec le fonctionnement du programme Interreg, ont eux-aussi à nouveau été cités : besoin de simplification et d'un accès facilité à l'information, accompagnement dans les procédures...

Enfin, il est à noter que quelques pistes nouvelles ont été citées par des répondants et pourraient être intéressantes à creuser : création d'un pool d'experts transfrontaliers, création d'un guichet unique pour le financement de petits projets...

Question 11 : Si tout était possible, quel serait le projet phare à décliner pour le Rhin supérieur dans les prochaines années ?

Cette question a reçu au total 54 contributions. Seuls deux répondants n'ont pas fait remonter d'élément pour cette question.

La majorité des réponses consiste à pointer des domaines à soutenir ou des leviers sur lesquels il serait nécessaire d'agir. Ces informations se recourent avec l'ensemble des éléments évoqués précédemment pour les autres questions.

Quelques idées de projet plus concrètes ont néanmoins été citées :

Protection de la nappe rhénane à l'échelle transfrontalière

Mise en place d'une infrastructure hydrogène transfrontalière

Réactivation de la ligne Colmar-Fribourg (citée à plusieurs reprises)

Interconnexion ouest-est du TGV

Ticket commun et gratuit pour circuler dans le Rhin supérieur

Construction d'un pont reliant Bâle à la France

Création du Maison du Rhin supérieur dans chaque Eurodistrict

Offensive Wirtschaft

Portail statistique automatisé

Jeux sportifs du Rhin supérieur

Citations pertinentes

Parmi les citations pertinentes qui reflètent les autres réponses de la consultation, il a été relevé cinq citations des cinq territoires représentés.

« *La réactivation réussie de la liaison ferroviaire Fribourg - Colmar serait une avancée majeure pour la région du Rhin supérieur.* », un répondant du Bade-Wurtemberg.

« *C'est précisément dans les régions frontalières comme celle du Rhin supérieur que l'idée européenne et l'intégration sont vécues au quotidien. Franchir la frontière pour participer à des activités économiques, sociales ou culturelles dans le pays voisin y est une évidence.* », un répondant de Rhénanie-Palatinat.

« (...) *Il y a un potentiel à entreprendre dans la mise en réseau des hôpitaux dans le Rhin Supérieur, de coopérations dans le domaine du médico-social, de l'autonomie (handicap et personnes âgées), de la Protection maternelle et infantile et de la prévention en santé.* », un répondant de la Région Grand Est (Alsace).

« (...) *Le projet phare à décliner dans le Rhin supérieur serait des jeux sportifs du Rhin supérieur.* », un répondant de la Région Grand Est (hors Alsace).

« (...) *Il faudrait décliner dans le Rhin supérieur une coopération et collaboration transfrontalières pour renforcer massivement l'agriculture biologique et la biodiversité dans les trois pays, plus d'échanges avec les agriculteurs.* », un répondant de la Suisse du Nord-Ouest.

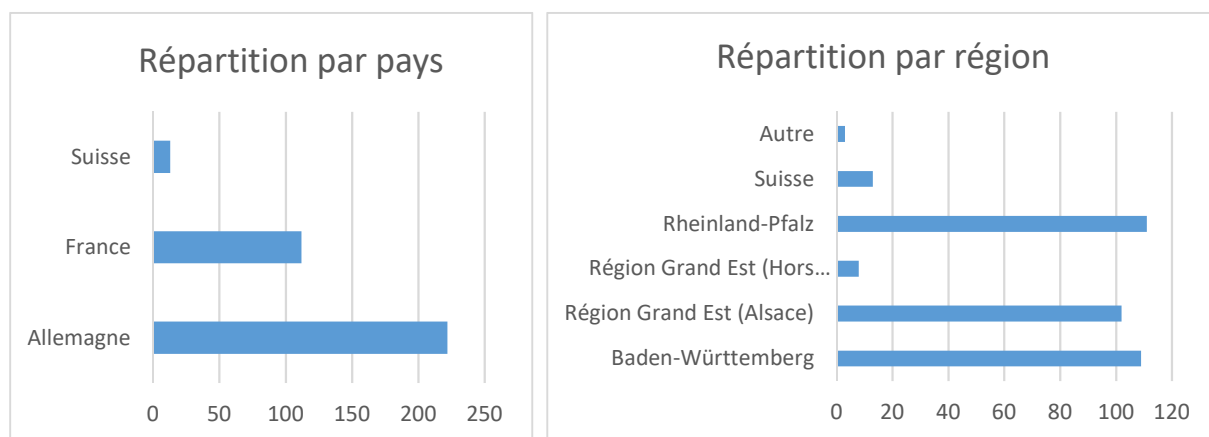
Consultation citoyenne

Les réponses traitées ci-dessous sont celles des citoyens et non celles des structures traitées dans une la consultation précédente. 347 ont répondu à la consultation citoyenne 2027+.

Principaux citoyens consultés

Les citoyens consultés ont répondu à la question “où habitez-vous”, qui a permis de classer les réponses par pays, puis par région. Ainsi, trois pays sont ressortis des réponses : la France, l’Allemagne et la Suisse.

Répartition des répondants par pays et par régions³ :



Répondants français :

Au total, 112 répondants provenaient de France, soit 32% des réponses totales. Parmi ces réponses, 102 réponses étaient en provenance de la zone de programmation (« Région Grand Est (Alsace) »), soit 91% des répondants. A l'inverse, 7% des répondants français se situaient dans le Grand Est « hors zone de programmation » et 2% en dehors du Grand Est (répondants « Autre » dans le graphique 2).

Répondants allemands :

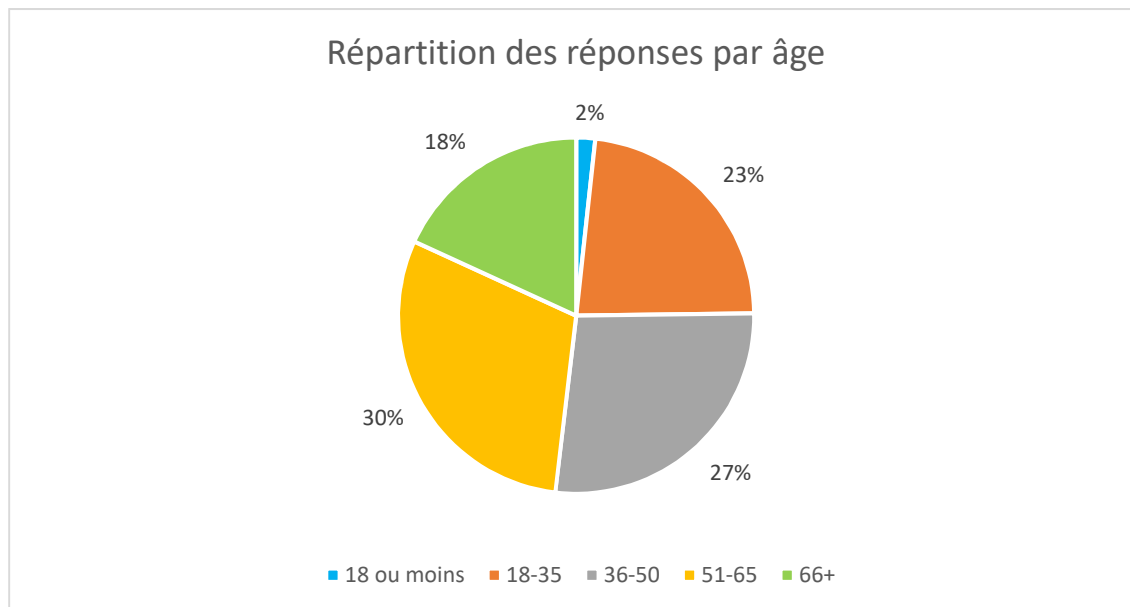
L'Allemagne était représentée par 222 répondants, soit 64% des réponses totales. Parmi les répondants allemands, 50% se trouvent dans le Land de Rhénanie-Palatinat (111 répondants) et 49% dans le Land du Bade-Wurtemberg (109 répondants) et 1% dans d'autres Länder (2 répondants). Les réponses ne permettent pas de savoir si les répondants sont situés dans ou en dehors de la zone de programmation.

Répondants suisses :

³ La catégorie « Autre » du graphique représentant la répartition par régions contient deux répondants français situés hors de la région Grand Est et un répondant allemand situé hors du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat.

13 répondants sont situés en Suisse, soit 4% du total des réponses. Là non-plus, il n'est pas possible de savoir si les répondants sont situés dans ou en dehors de la zone de programmation.

Classes d'âge :



Avec plus de 100 répondants âgés de 51 à 65 ans (soit 30% des réponses totales), c'est la catégorie d'âge la plus représentée dans la consultation. La catégorie des 36-50 ans suit de près avec 27% des réponses totales. La catégorie des 18-35 ans est couverte à environ 23% des réponses. Les plus de 66 ans sont la 4^{ème} catégorie la plus représentée, avec 63 répondants représentant 18% des réponses totales.

En dernière position, 2% des réponses totales illustrent la catégorie des jeunes citoyens (18 ans ou moins).

Statut des personnes: morales ou physiques

Dans cette consultation, les personnes ont répondu en tant que citoyen, donc sous le statut de personne physique. En parallèle à la consultation publique, une consultation destinée aux acteurs du territoire été lancée, dont une partie des répondants étaient donc des personnes morales.

Méthode de consultation

Outil de questionnaire

La méthode utilisée pour l'enquête est un outil d'enquête en ligne de Microsoft. Avec seulement sept questions, le temps de remplissage était de 10 minutes. De plus, d'un point de vue technique, cet outil d'enquête a permis de compiler les réponses directement dans un tableau Excel.

Communication

La consultation a été partagée sur les réseaux sociaux et le site internet du programme. En effet, c'est un total de deux campagnes de médias sociaux sur trois canaux différents (LinkedIn, Instagram, site web) et même une interview dans un journal local⁴ qui ont permis d'obtenir un total de 347 réponses.

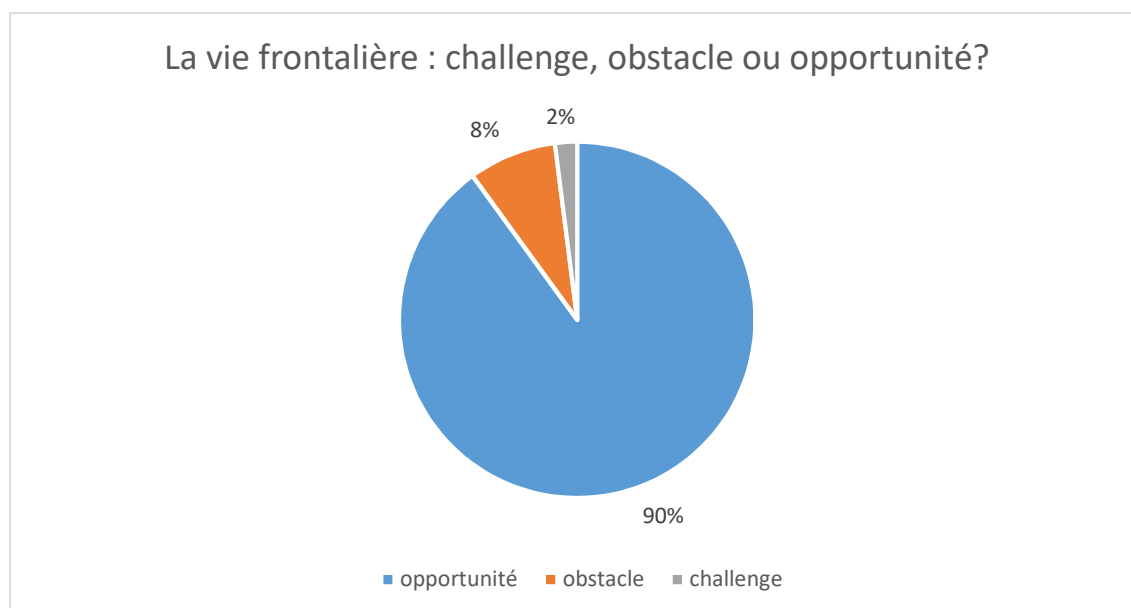
Elle a également été relayée par les partenaires de programme (diffusion dans leurs réseaux et promotion sur leurs réseaux sociaux pour certains).

Chronologie

L'enquête a été mise en ligne du 24 juin au 28 juillet 2024. La première campagne dans les médias sociaux a été lancée le 24 juin, l'avant-dernière le 26 juillet 2024.

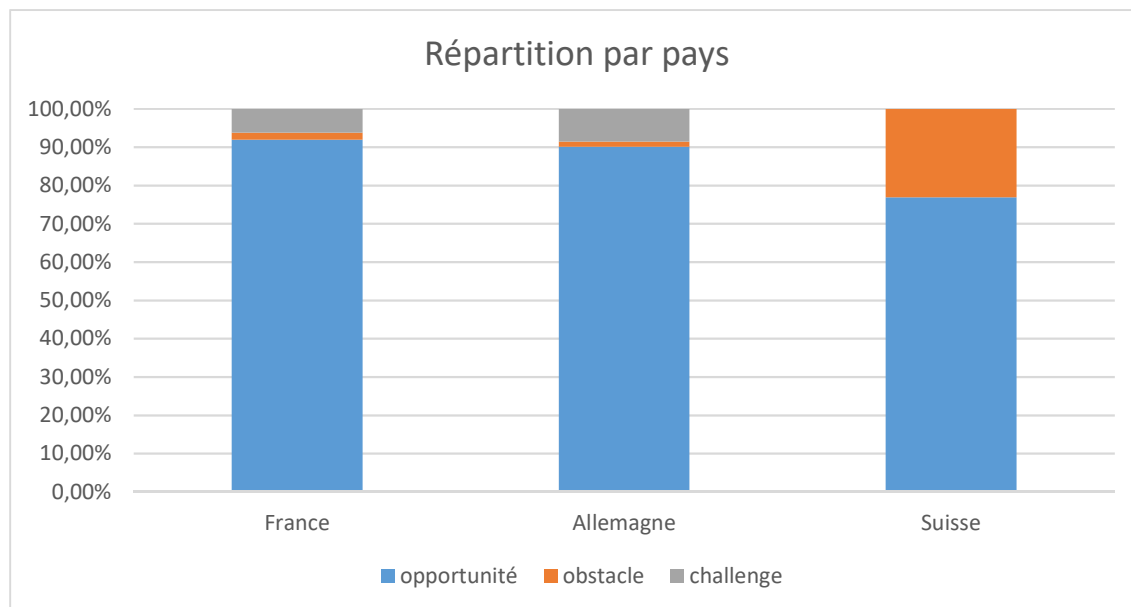
Aperçu des résultats obtenus pour les questions clés

Question 3 : « D'après votre expérience, vivre près d'une frontière c'est : une opportunité, un obstacle, ou un challenge ? »



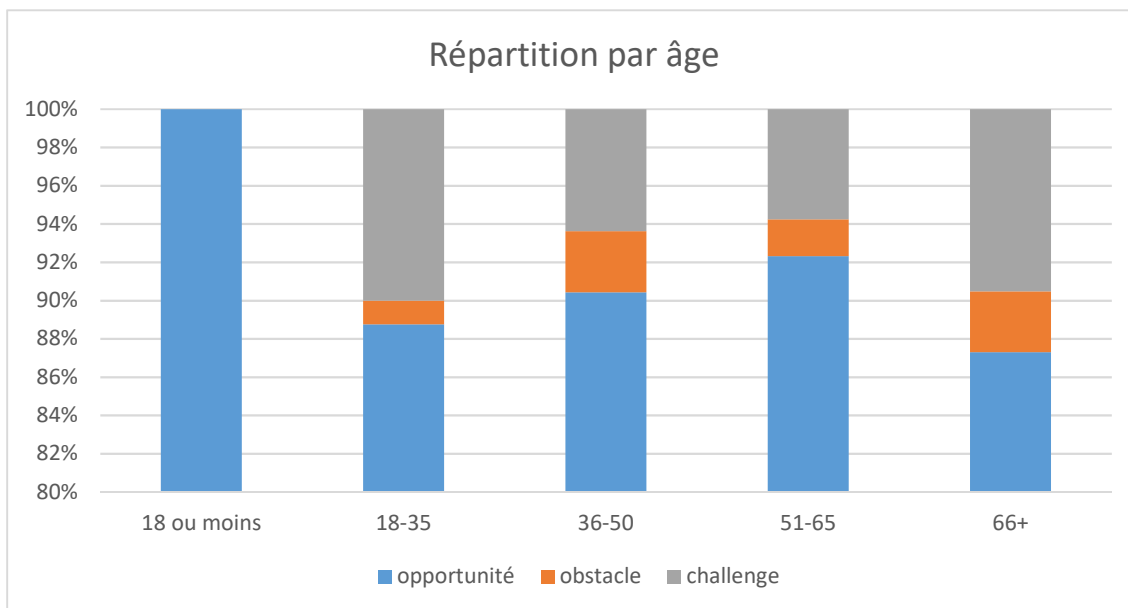
⁴ Article du journal Voisins Nachbarn, « *Interreg sonde habitants et partenaires sur le vécu aux frontières* », <https://www.voisins-nachbarn.eu/fr/cooperer/interreg-sonde-habitants-et-partenaires-sur-le-vecu-aux-frontieres.html>

Une très grande majorité des répondants (90%) considère le quotidien frontalier comme une opportunité. A l'inverse, très peu de répondants (2% seulement) perçoivent la vie dans une région transfrontalière comme un obstacle.



Les positions françaises et allemandes se recoupent puisque les répondants français et allemands ont choisi majoritairement « opportunité » comme réponse (92% des répondants français et 90% des répondants allemands). Les réponses allemandes sur le « challenge » de la vie frontalière représentent 8,5% des réponses allemandes. En comparaison, les réponses « challenge » représentent 6,25% des réponses françaises.

Il est intéressant de relever la position de la Suisse, puisqu'elle ne fait partie de l'Union Européenne et ne bénéficie pas, par extension, des financements européens. Or, aucun répondant suisse n'a choisi de répondre par l'option « challenge » et seulement 3 répondants sur 13 (23%) ont choisi l'option « obstacle ».

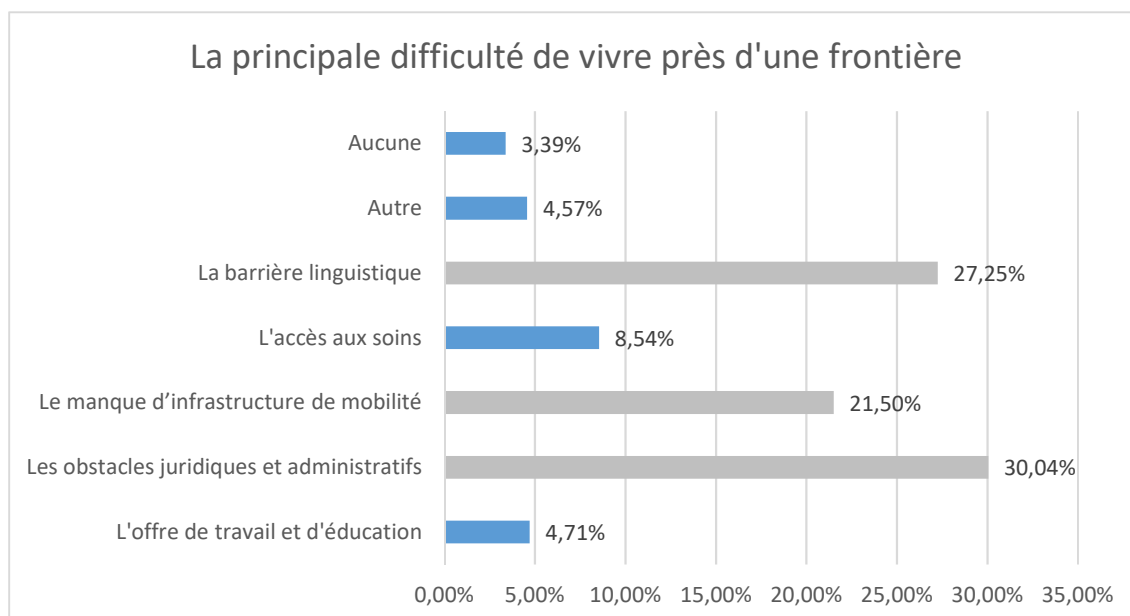


Par ailleurs, du point de vue de l'âge, il est intéressant de relever que tous les répondants de 18 ans et moins ayant répondu à la consultation ont répondu par « une opportunité ». Ainsi, même si les moins de 18 ans ne représentent que 2% des répondants, la jeune génération semble plutôt optimiste sur la coopération transfrontalière et ce qu'elle offre comme opportunités tout en gardant à l'esprit que peu de participants à l'enquête étaient issus de cette tranche d'âge.

Pour les autres tranches d'âge, la structure des réponses ne varie pas de manière conséquente. La coopération est essentiellement vue comme une opportunité ou un challenge.

Question 4 : « Dans votre quotidien, quelle est la principale difficulté de vivre près d'une frontière ? »

Les répondants avaient la possibilité plusieurs difficultés. Au total, pour cette question, 679 réponses ont été apportées et font ressortir les difficultés suivantes :



Trois difficultés principales ressortent des réponses à cette question : les obstacles juridiques et administratifs, la barrière linguistique et le manque d'infrastructure de mobilité. A eux seuls, ces items correspondent près de 78% des éléments remontés pour cette question.

En prenant en compte le nombre de répondants, les obstacles juridiques et administratifs ont été cités par 204 répondants, soit par près de 59% des répondants. La barrière linguistique semble également constituer une forte difficulté, cette dernière étant citée par presque 54% des répondants. Dans une moindre mesure, le manque d'infrastructure de mobilité est aussi fréquemment pointé dans la consultation, avec 42% répondants évoquant cette difficulté.

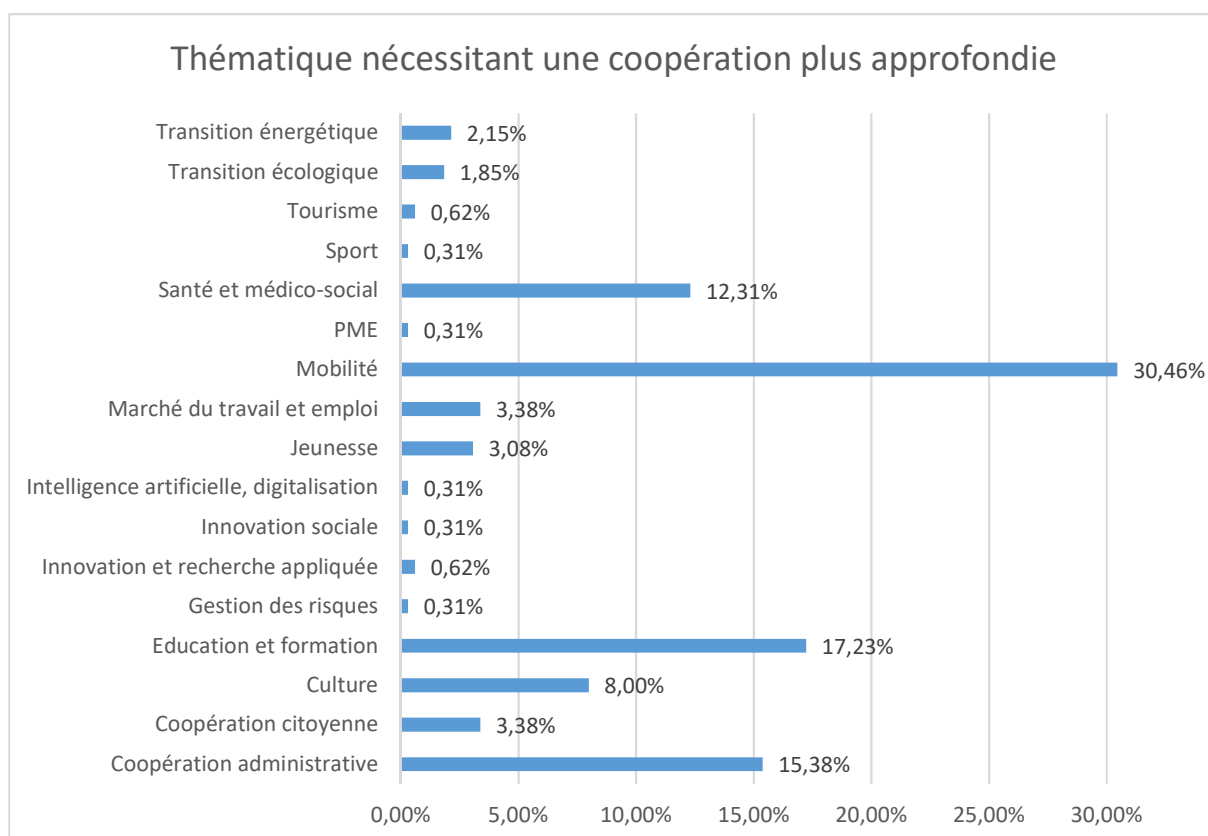
Parmi les ajouts d'autres difficultés en texte libre (rubrique « Autre »), la thématique du « manque d'intérêt »⁵ pour la langue et la culture de l'autre pays ressort particulièrement.

Question 5 : « Dans quel domaine la coopération transfrontalière n'est pas assez développée à l'heure actuelle ? »

La question étant formulée sous forme de champ libre, les réponses ont d'abord fait l'objet d'un traitement : elles ont été classées selon la liste des thématiques soutenues dans le cadre du programme 21-27⁶. Au total, 325 retours ont été faits sur cette question.

⁵ Les citations regroupaient par exemple « la baisse de l'intérêt des jeunes français et allemand pour la langue et la culture », « l'ignorance des grandes villes », « le manque d'intérêt des personnes », « Manque de connaissance des régions voisines, de perception de la région transfrontalière et de capacité à penser et à agir dans un contexte transfrontalier ».

⁶ La transition écologique, la transition énergétique, le changement climatique, la mobilité, la gestion des risques, l'économie circulaire, l'agriculture et la viticulture, l'innovation et la recherche appliquée, le tourisme, l'intelligence artificielle et la digitalisation, la culture, le marché du travail et de l'emploi, l'éducation et la formation, la santé et le



Les 4 principales thématiques remontées par la consultation sont les suivantes :
 La mobilité avec près de 30% des réponses totales,
 l'éducation et la formation avec 17% des réponses⁷,
 la coopération administrative pour 15% des réponses⁸
 la santé et le médico-social⁹ avec 12% des réponses.

Ces thématiques sont illustrées de manière similaire de part et d'autre de la frontière. En Allemagne, c'est la mobilité (29% des répondants allemands) qui nécessite plus de coopération. En France, c'est également la mobilité (32% des répondants français) qui nécessite plus de coopération. En suisse, c'est la coopération administrative et la mobilité à égalité (20% des répondants suisses) qui constituent les priorités en matière de coopération transfrontalière.

Par ailleurs, ces résultats sont confirmés par l'enquête des indicateurs de résultat du programme. En effet, à la question « un exemple concret de coopération entre les 3

médico-social, la coopération administrative, la coopération citoyenne, les petites et moyennes entreprises, la jeunesse, le sport.

⁷ Par exemple par l'apprentissage de la langue de l'autre, la reconnaissance des diplômes et les échanges scolaires

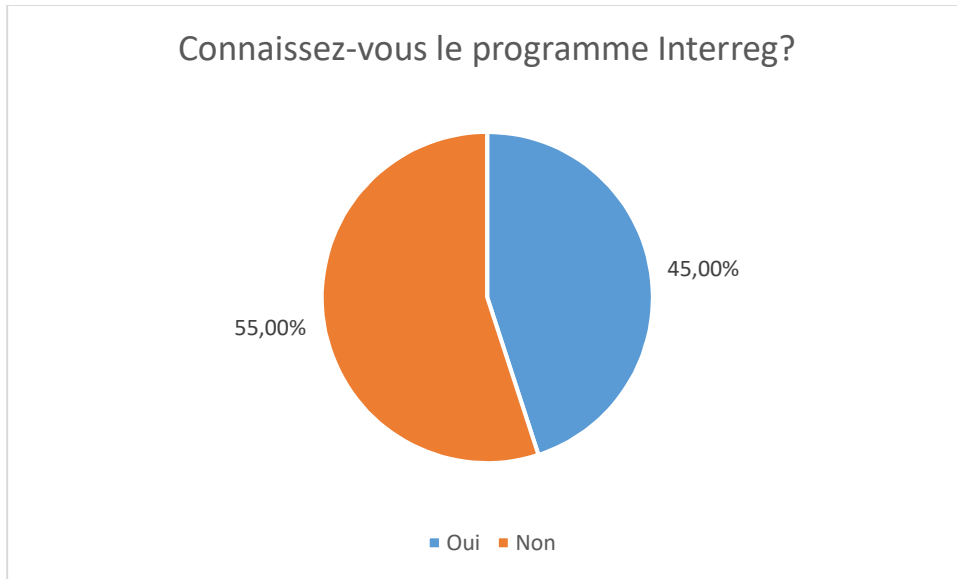
⁸ Par exemple l'harmonisation des systèmes juridiques, la coopération entre les services publics (sécurité, allocations, assurances, presse...)

⁹ Notamment en ce qui concerne la prise en charge en cas d'urgence afin que celle-ci se fasse dans l'hôpital le plus proche, peu importe si celui-ci se trouve de l'autre côté de la frontière ou non

régions », 24% des réponses totales étaient « les transports », donc la mobilité par extension.

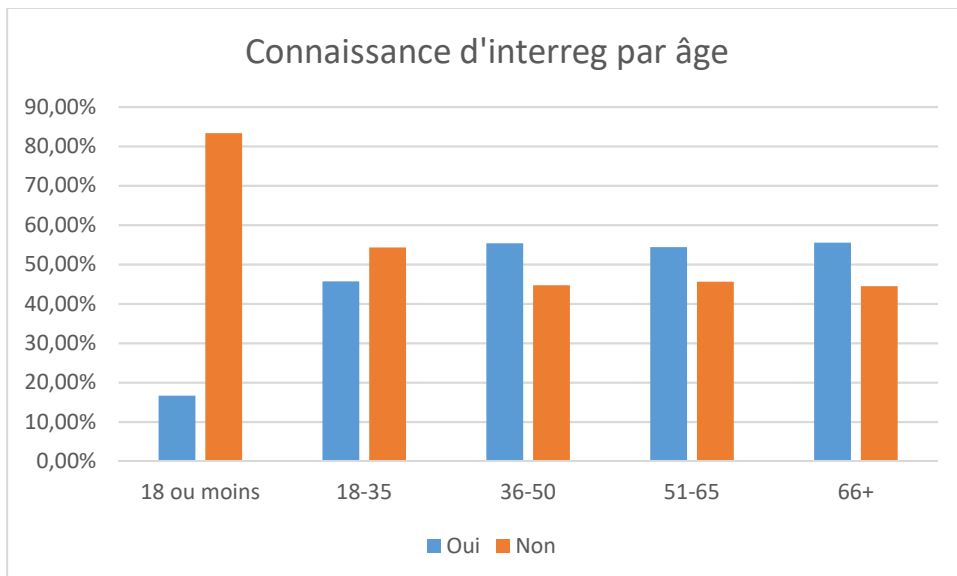
De plus, l'enquête sur les indicateurs de résultat recense une question similaire à celle de la consultation citoyenne : « dans quel domaine la coopération doit-elle être renforcée ? ». Cette question confirme les tendances observées. En effet, les domaines de l'éducation et de la mobilité arrivent en 1^{ère} et 2^{ème} position des domaines nécessitant plus de coopération : 28% des répondants de l'enquête sur les indicateurs de résultats du programme considèrent que l'éducation, notamment l'apprentissage de la langue du voisin et les transports, et les transports communs, doivent être plus développés dans le Rhin supérieur. Il est à noter que l'enquête sur les indicateurs de résultat fait par contre ressortir quelques domaines peu évoqués dans la consultation citoyenne (économie, tourisme, thématiques sociales...).

Question 6 : « Connaissez-vous Interreg ? »



Plus de la moitié des personnes consultées ont répondu ne pas connaître le programme Interreg (55% des réponses totales, soit 192 personnes).

Connaissance du programme selon les âges



La tranche d'âge des 18 ans et moins ne connaissent majoritairement pas le programme, seulement 1 personne sur les 6 répondants connaît le programme. Les 18-35 ans ont une répartition des réponses plus équilibrée entre les négatives et positives, à sept réponses près de plus pour les négatives. Pour autant, il n'est pas possible de dire que les très jeunes ne connaissent pas bien Interreg dans la mesure où le nombre de répondants pour cette catégorie d'âge est très faible. D'ailleurs, pour la classe d'âge 18-35 ans, la majorité des répondants connaissent le programme

Pour les autres tranches d'âge (36-50 ans, 51-65 ans et 66+ ans), l'écart entre les répondants connaissant le programme et ceux ne connaissant pas le programme est plus ou moins identique.

Types de projets cités

Les 3 projets les plus cités sont des projets qui relèvent de la coopération administrative et de la mobilité¹⁰. Ces réponses se recoupent avec les questions précédentes (obstacle juridique et administratif principal cité au titre des obstacles et mobilité au titre de la thématique à approfondir).

Question 7 : Si tout était possible, quel serait le projet de coopération de vos rêves?

A cette question, une majorité de réponses (45% des répondants) citait l'harmonisation administrative et juridique des systèmes frontaliers. Contrairement à la question précédente, il est intéressant de remarquer que la coopération administrative revient le plus souvent dans les idées de projets cités pour cette question, tout en apparaissant seulement en 3^{ème} position pour la question des domaines de coopération nécessitant plus de coopération, après la mobilité et l'éducation.

Concernant la thématique de la mobilité, les répondants ont notamment suggéré des réouvertures de lignes ferroviaires ou de l'augmentation générale de l'offre de mobilité dans le Rhin supérieur.

¹⁰ Sont notamment cités : Infobest 4.0 (domaine de coopération administrative), TRISAN (offre de soins)

Citations pertinentes

Parmi les citations pertinentes qui reflètent les autres réponses de la consultation, il a été relevé cinq citations des cinq territoires représentés.

Il est intéressant de relever des idées contribuant aux thématiques et aux obstacles mentionnés, et ces citations sont ainsi pertinentes.

« Dans un monde idéal, mon projet de rêve transfrontalier serait un réseau de transport et de communication complet et intégré, comprenant Des liaisons de transport améliorées : Un réseau de trains et de bus à haute fréquence, fiable et respectueux de l'environnement, reliant efficacement Karlsruhe, l'Alsace et les régions environnantes (...). », un répondant issu de Rhénanie Palatinat.

« Il faudrait apprendre à se connaître mutuellement grâce à des cours de langue dans les familles, les écoles et les entreprises concernées. », un répondant issu du Bade Wurttemberg.

« Il est nécessaire de rapprocher durablement la population des pays limitrophes autour de la démocratie et de la participation citoyenne. », un répondant issu de la Région Grand Est (Alsace).

« Imaginer un institut du médicament et des produits de santé transrationnel développer les innovations issues du monde académique des pays frontaliers. », un répondant issu de la Région Grand Est (hors Alsace).

« Il faudrait améliorer la communication sur la coopération transfrontalière : les populations ignorent en grande partie quels sont les leviers de coopération transfrontalière existants », un répondant issu de la Suisse du nord-ouest.

Annexe : structures ayant répondu à la consultation des stakeholders

| Nom de la structure | Type |
|--|--|
| GECT Eurodistrict Pamina | GECT |
| Präsidialdepartement des Kantons Basel-Stadt | Administration |
| Collectivité européenne d'Alsace | Administration |
| Wirtschaftsministerium Rheinland-Pfalz | Administration |
| Badische Landwirtschaftliche Hauptverband | Groupes d'intérêt, y compris ONG |
| Regionalverband HRB, | Administration |
| Eurodistrict Basel | Administration |
| Stadt Lörrach | Administration |
| Landwirtschaftliches Technologiezentrum Augustenberg | Agence sectorielle |
| ITADA | Administration |
| WBI Freiburg | Etablissement d'enseignement supérieur et organisme de recherche |
| ITADA/CRAGE | Organisme de soutien aux entreprises |
| Arvalis | Entreprise |
| GUSTAVE MULLER SAS | Entreprise |
| FiBL | Etablissement d'enseignement supérieur et organisme de recherche |
| Chambre d'agriculture Alsace | Chambre consulaire |
| Regierungspräsidium Freiburg – Referat für grenzüberschreitende schulische Kooperation | Administration |
| Ebenrain-Zentrum für Landwirtschaft, Natur und Ernährung | Etablissement d'enseignement supérieur et organisme de recherche |
| Eurodistrict Region Freiburg - Centre et Sud Alsace | Administration |
| Calorie Kehl-Strasbourg | Entreprise |
| IHK Südlicher Oberrhein | Chambre consulaire |
| Eurodistrict Strasbourg-Ortenau | Administration |
| Regionalverband Südlicher Oberrhein | Administration |
| CCI Alsace Eurométropole | Chambre consulaire |
| Pilier Sciences RMTO | Administration |
| Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg | Administration |
| Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est | Groupes d'intérêt, y compris ONG |
| Regierungspräsidium Karlsruhe | Administration |

| | |
|---|--|
| Eurodistrict Trinational de Bâle | Administration |
| Hochschule Karlsruhe | Etablissement d'enseignement supérieur et organisme de recherche |
| Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz | Administration |
| Statistisches Landesamt Baden-Württemberg | Administration |
| Ministerium für Familie, Frauen, Kultur und Integration Rheinland-Pfalz | Administration |
| Staatliches Weinbauinstitut Freiburg | Etablissement d'enseignement supérieur et organisme de recherche |
| Regierungspräsidium Freiburg | Administration |
| Interkantonale Koordinationsstelle bei der Regio Basiliensis (IKRB) | Administration |
| Regionalverband Mittlerer Oberrhein | Administration |
| Verkehrsbetriebe Karlsruhe GmbH | Entreprise |
| Centre Européen de la Consommation | Groupes d'intérêt, y compris ONG |
| Basel Area Business & Innovation | Organisme de soutien aux entreprises |
| Préfecture du Haut-Rhin | Administration |
| Euro-Institut | Organisme international, GEIE |
| SGD Süd | Administration |
| Région Grand Est | Administration |